

Charte de l'association Clim'actions Bretagne

Qui sommes-nous ?

Clim'actions Bretagne est un laboratoire d'idées et de projets pour anticiper et agir face au changement climatique. Cette association indépendante a été créée par des habitants aux expertises diverses. Son but est de mobiliser, le plus largement possible, les acteurs sociaux, économiques et politiques pour réduire l'impact de notre territoire sur le climat et l'aider à s'adapter aux conséquences du changement climatique. Le territoire de Clim'actions est la Bretagne pour développer un réseau avec des structures compatibles avec Clim'actions Bretagne.

Clim'actions Bretagne n'est pas une tribune politique, religieuse, syndicale ou professionnelle. Les subventions publiques ne sont assorties d'aucune contrepartie ou condition politique. Les propos et comportements xénophobes, racistes, sexistes, homophobes, discriminatoires, anti-démocratiques ou violents sont prohibés.

Quels sont les principes ?

Clim'actions Bretagne est **ouverte à tous**. Son objectif est de susciter une mobilisation la plus large possible pour agir localement et franchir avec succès l'épreuve du changement climatique. Il s'agira de faire naître une culture commune, indispensable à la mise en place d'actions associant étroitement environnement, économie et société.

Clim'actions Bretagne va **convaincre par le plaisir et non par les peurs** pour dépasser l'effet possible de sidération, le sentiment d'impuissance et donc la démobilitation que peuvent provoquer la gravité et l'importance du défi climatique, en montrant que les solutions existent et qu'elles sont à notre portée, créatrices d'emploi, porteuses d'un monde plus humain, convivial et solidaire.

Clim'actions Bretagne porte des **solutions actuelles et futures respectueuses de la nature et de l'humanité** dans le cadre d'un travail collaboratif respectueux de l'humain et de la solidarité dont les bases sont de renoncer à l'utilisation des énergies fossiles, reforester à grande échelle, décarboner notre économie et nos modes de consommation, préserver les biens communs (eau, air, biodiversité, sol) et améliorer la qualité de vie pour toutes et tous.

Clim'actions Bretagne a une position de **facilitateur de décision** sur le territoire. L'association expérimente de nouvelles formes de médiation en amont du processus réglementaire pour partager savoirs et valeurs des différentes composantes sociales, économiques et politiques du territoire et ainsi faciliter une prise de décision acceptable par l'ensemble de la communauté.

Quels sont les piliers ?

- Produire une vision claire et partagée
- Privilégier les initiatives venues de la base
- Rendre l'information accessible et transparente
- Favoriser les petites entités autonomes et responsables
- Ne pas faire ce qui est déjà fait pas d'autres structures
- Ne pas s'engager dans d'autres structures et mouvements mais les accompagner
- Prendre en son sein des décisions efficaces, basées sur le consentement des acteurs concernés, plutôt que sur le statut ou la hiérarchie.
- Former ses membres à une gouvernance souple et efficace favorisant l'agir et le vivre ensemble.
- Proposer une stratégie locale d'adaptation basée sur l'exemplarité et sur l'action.

Comment s'organise la gouvernance de l'association ?

Tous les administrateurs intègrent le noyau solide de Clim'actions Bretagne. Ce noyau solide est composé des membres fondateurs des membres volontaires impliqués dans la vie de l'association (pour exemple animatrice ou animateur d'un atelier, pilote d'un projet) et de tous les administrateurs nommés en Assemblée Générale. Ce noyau solide est informé régulièrement du fonctionnement interne de l'association. Les membres du noyau solide participent aux réunions du conseil d'administration. Un membre qui n'est pas administrateur a une voix consultative mais il n'a pas de droit de vote. Un membre peut quitter le noyau solide sur demande ou si il ne respecte pas la charte, les statuts ou le projet associatif.

Les membres du noyau solide se donnent pour but de faire fonctionner l'association dans les meilleures conditions possible pour faire en sorte de mobiliser un territoire sur les enjeux du climat (adaptation). Il s'agit, en effet, non pas de se substituer aux acteurs, mais plutôt de :

- Impulser l'émergence d'une culture partagée des enjeux climatiques
- Faciliter la multiplication d'initiatives et de coopérations
- Initier des projets collectifs emblématiques.

Comment fonctionne un projet de Clim'actions Bretagne ?

Les secteurs ciblés sont la culture, l'agriculture, l'alimentation, la forêt, la pêche, l'habitat, les transports, l'énergie, les déchets, la biodiversité, l'économie locale, les finances, la mer et le littoral, la prévention et protection contre les risques naturels,

l'eau et installations sanitaires, la santé. Les projets sont appréhendés de façon globale, et en fonction de leur contribution à la régénération des systèmes sociaux et/ou naturels.

Un projet clim actions :

- s'inscrit dans une démarche participative, un partage des savoirs et une gouvernance démocratique. Il associe plusieurs partenaires, est reproductible, est accessible à tous les citoyens, entreprises et /ou collectivités territoriales
- s'accompagne et partage ses expériences. Une assistance scientifique, méthodologique et/ou technique est proposée aux porteurs de projets suivant leur besoin. La démarche de progrès est nourrie par une démarche collective.
- s'évalue régulièrement à partir d'indicateurs partagés. L'ensemble des impacts des projets sur le climat sera évalué avec des outils élaborés par Clim actions Bretagne. Les impacts sur le climat peuvent notamment se mesurer en termes de qualité de l'air, qualité de l'eau, biodiversité, qualité des sols et l'amélioration de la santé du vivant et de la qualité de vie. Les conséquences sur l'économie locale du projet seront prises en compte (emploi, alternatives durables au rééquilibrage de la mondialisation, réhabilitation du local, circuits courts, développement durable, démocratie, développement d'une nouvelle économie locale). Cette évaluation est contrôlée par le conseil d'experts de Clim'actions Bretagne.
- S'équilibre financièrement (en aucun cas déficitaire) et doivent permettre à moyen terme de dégager un bénéfice destiné intégralement au développement de nouveaux projets de l'association.

Qui sont les adhérents ?

Est adhérent-e de Clim'actions Bretagne toute personne qui adhère au contenu de la présente charte, respecte les statuts et le projet associatif et s'acquitte de la cotisation annuelle.

Utilisation de l'image et du nom de Clim'actions Bretagne

Aucun adhérent, administrateur compris, aucune structure partenaire ne peut utiliser l'image de Clim'actions Bretagne ou la représenter sans être mandaté par écrit et pour une action précise par le conseil d'administration de l'association. Le Logo est la propriété de Clim'actions Bretagne il ne doit pas être utilisé sans une autorisation du conseil d'administration (à minima et si urgence par les membres du bureau). Cette utilisation sera toujours ponctuelle et dans un cadre précis.

Aucun adhérent, administrateur compris ne doit utiliser l'image de Clim'actions pour des objectifs différents de l'intérêt général de l'association.

Le nom de « Clim'actions Bretagne » ne doit pas être utilisé par une autre structure.